Chammas & Marcheteau

Communiqué de presse

Paris, le 6 février 2025

Chammas & Marcheteau conseille les investisseurs dans le cadre de la levée de fonds de 2,7 millions d'euros de Lyv Healthcare (Logiciel/Santé)

Chammas & Marcheteau a conseillé Mutuelles Impact (fonds de la Mutualité Française géré par Xange), Investir&+, Abeille Impact Investing France et Inco Investissement (véhicules gérés par Inco Ventures) dans la levée de fonds de 2,7 millions d'euros de Lyv Healthcare, aux côtés de la MGEN et de *business angels*.

Fondé en 2021, Lyv Healthcare est un acteur français des thérapies numériques accompagnant les personnes atteintes d'endométriose en complément de leur parcours de soins.

Ce nouveau financement va permettre à Lyv Healthcare de financer une étude clinique en vue d'obtenir le remboursement de son dispositif médical numérique.

L'équipe de Chammas & Marcheteau était composée de Denis Marcheteau (associé), Romain Penloup et Jérémie Lolmède (avocats) sur les aspects *corporate*, de Caroline Canavese (associée) et Jean Duffour (avocat) sur les aspects sociaux, et de Christophe Moreau (associé) et Franck Hallel (avocat) sur les aspects fiscaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.